

PUBLIC

- Médecin du travail, médecin collaborateur, médecin praticien correspondant
- IDEST

INTERVENANTS

Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Acquérir ou mettre à jour des connaissances en droit de la santé au travail (contenus législatifs et réglementaires) dans la perspective d'une pratique quotidienne.

Programme

1^{ère} partie : L'environnement juridique et institutionnel de la santé au travail

- Les évolutions juridiques récentes en droit de la santé au travail (réformes de 2012, 2016, 2022) et les implications juridiques et pratiques : les visites et la surveillance médicale, le secret médical et la déontologie
- Les acteurs institutionnels de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail en France : les services de l'Etat et de la sécurité sociale

2^e partie : La prévention des risques et la protection de la santé dans l'entreprise (et dans la Fonction Publique si besoin)

- Les acteurs de l'entreprise contribuant à la prévention des risques
- La mise en œuvre de la prévention

3^e partie : La réalisation des risques professionnels

- L'accident du travail / l'accident de travail
- Les maladies professionnelles / les maladies à caractère professionnel
- Les conséquences juridiques de la réalisation d'un risque professionnel

4^e partie : Le traitement juridique de l'impact de la santé sur le travail

- La pénibilité et les facteurs de risques professionnels
- L'inaptitude du salarié au poste de travail et ses conséquences (reclassement ou licenciement)
- Le handicap au travail

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interactions avec les participants
- Mise en situation et études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>